



N° 014 /2023/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

Dans le cadre des prochaines consultations électorales, un recensement électoral a été effectué du 29 avril au 14 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national. A l'issue de ce recensement, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a procédé au traitement des données puis à l'audit interne ayant abouti au fichier électoral provisoire.

En vue d'avoir un fichier électoral définitif fiable, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a été sollicitée pour l'audit externe du fichier provisoire afin d'en déterminer la conformité aux normes nationales et internationales, en se fondant sur les critères d'exhaustivité, d'actualité, d'unicité, d'exactitude et de complétude. Cette mission s'est déroulée du 20 au 27 octobre 2023.

A l'issue de ce processus, le Président de la CENI porte à la connaissance des responsables des partis politiques, de la société civile et des autres parties prenantes, ainsi que de l'opinion nationale et internationale que le fichier électoral définitif reconnu fiable pour les prochaines élections régionales et législatives se présente comme suit :

Nombre brut d'électeurs recensés	: 4 332 936
Nombre d'électeurs radiés	: 129 225
Nombre total de CRV prévus	: 4 624
Nombre total de CRV opérationnels	: 4 608
Nombre total d'électeurs du fichier électoral définitif	: 4 203 711

dont 2 262 396 femmes, soit 53,82% et 1 941 315 hommes, soit 46,18%.

Le Président de la CENI renouvelle ses sincères remerciements à tous les acteurs impliqués dans le processus du recensement électoral et à toute la population pour sa forte mobilisation.

Fait à Lomé, le 12 0 NOV 2023

Le Président

